

Annexe 5 : lecture transversale

Déterminants de la santé	Objectifs d'un Urbanisme favorable à la santé et effets attendus selon l'OMS - Healthy Urban Planning, 2000	Critères de biens communs selon la charte du Common Josaphat et modèles proposés (MP) par les répondants	Bilan
Mode de vie	Style de vie sain. « La pratique d'exercices favorables à la santé permet de combattre les maladies cardio-vasculaires, les accidents vasculaires et autres maladies associées à la fois aux emplois sédentaires et aux styles de vie stressants. Des modes de vie sains sont à même d'améliorer le bien-être mental et, par conséquent, avoir une influence sur la santé corporelle. »	-L'habitat : de l'espace pour expérimenter par des jardins collectifs. (MP) Jardins collectifs -L'espace public : caractériser les lieux et penser leur complémentarité par la cohabitation de jardins collectifs et la préservation d'espaces naturels. (MP) Jardins collectifs et préservation d'espaces naturels -L'écologie urbaine : préserver le patrimoine naturel de la friche. (MP) préservation d'espaces naturels - la mobilité : mobilité durable par du transport individuel non motorisé. (MP) Vélos partagés	Convergence entre les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et les critères de biens communs selon la charte Josaphat.
	La cohésion sociale. « La cohésion sociale peut être facilitée par la création d'environnements sûrs et ouverts avec des lieux de rencontre spontanée informelle.	-L'habitat : espace pour expérimenter par de l'espace de rencontre. (MP) Espace public de rencontre et création d'un espace collectif multifonctionnel -Valoriser la dimension	Convergence entre les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et les critères de biens communs selon la charte Josaphat.

	<i>Le développement de la mixité fonctionnelle dans le centre des villes et les centres commerciaux comme dans les quartiers résidentiels contribuent à élargir les choix sociaux »</i>	symbolique de l'espace public (celui-ci doit redevenir un espace de débat) (MP) Espace public de rencontre -La gouvernance : celle-ci recouvre l'approche d'un partage de pouvoir avec la société civile, les collectivités locales en lien avec l'équité exprimée dans la modélisation. (MP) La gestion collective de l'espace public apporterait de l'équité aux citoyens.	
	L'égalité. <i>« Le type d'urbanisme choisi peut faciliter la mise à disposition de logements sociaux ou de logements à faible coût ; il peut favoriser l'emploi, et en ayant une influence sur la sécurité et les commodités du quartier peut améliorer les types de déplacement en proposant toute une série d'équipements faciles d'accès. Les réseaux locaux d'entraide sont renforcés par ces éléments ce qui aide à développer un esprit de quartier. »</i>	-Mécanisme de prise de décision et de responsabilité : La gouvernance, celle-ci recouvre l'approche d'un partage de pouvoir avec la société civile, les collectivités locales en lien avec l'égalité exprimée dans la modélisation. (MP) Présence de logements accessibles à tous les budgets de famille ; proposition d'habitat intergénérationnel induisant de l'aide mutuelle.	Convergence entre les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et les critères de biens communs selon la charte Josaphat.

Environnements	La qualité du logement. <i>« L'accès à un logement adapté est d'une importance vitale, tout spécialement pour les jeunes et les personnes âgées. Les atteintes à la santé qui ont lieu durant le premier développement se prolongent durant toute la vie... La qualité du logement peut être améliorée grâce à des études détaillées, une orientation et des matériaux favorables à bon rendement énergétique, permettant de réduire les déperditions de chaleur. Il est essentiel de proposer des logements locatifs en nombre suffisant bénéficiant de bons services de base. Des bâtiments collectifs adaptables peuvent être prévus pour différents usages tels que santé, éducation et loisirs »</i>	-L'habitat adapté à une sociologie de la famille implique que les logements puissent être adaptés dans le temps par les habitants eux-mêmes. (MP) augmenter les espaces partagés (ex : séchoir collectif) permettant ainsi d'augmenter la surface du logement consacrée aux pièces de vie. -énergie zéro : l'isolation des bâtiments par des matériaux de récupération. (MP) récupération de matériaux isolants amenant ainsi des économies d'énergies.	Convergence entre les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et les critères de biens communs selon la charte Josaphat.
	L'Accès au travail. <i>« L'urbanisme, associé à des stratégies de relance économique, peut être bénéfique en facilitant l'émergence d'opportunités attractives pour les affaires ce qui peut favoriser la diversité des emplois et garantir le maintien d'offre</i>	-La mobilité : diminution du trajet parcouru entre le domicile et lieu de travail. (MP) favoriser un mode de transport doux par la proximité du lieu de travail. -Economie plurielle : pépinière d'entreprises	Convergence entre les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et les critères de biens communs selon la charte Josaphat.

	<i>locales d'emploi. Des politiques de transport équitables peuvent aussi jouer un rôle important en facilitant l'accès aux lieux de travail. Disposer d'emplois locaux permet de diminuer les durées de déplacement et réduit ainsi les émissions de gaz dues aux véhicules à moteur »</i>	coopératives et durables. -énergie zéro : l'isolation des bâtiments par des matériaux de récupération. (MP) créer un site de recyclage au sein du quartier (zone industrielle) pouvant donner ainsi du travail à une main d'œuvre peu qualifiée. Un collectif pouvant gérer le site de recyclage.	
	L'Accessibilité aux équipements et services. <i>« L'urbanisme peut améliorer le choix entre différents modes de transport, en particulier en rendant les équipements locaux plus facilement accessibles à ceux qui se déplacent à pied, à bicyclette ou en utilisant les transports publics. On cherchera à développer les itinéraires piétons et cyclistes sans danger et écologiques ; la circulation sera gérée de façon à ralentir et calmer la vitesse des véhicules dans les zones d'habitation »</i>	-La mobilité : diminution du trajet parcouru entre le domicile et les équipements. -Economie plurielle : pépinière d'entreprises coopératives et durables. (MP) la création d'une maison de naissance et de mourance ainsi que la présence d'habitat intergénérationnel dans le quartier. (MP) Un projet centré sur la durabilité (récupérations de matériaux et d'objets) permettrait l'accessibilité d'une « solderie » à proximité du quartier	Convergence entre les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et les critères de biens communs selon la charte Josaphat.
	La production locale de denrées alimentaires biologiques.	-L'espace public : valoriser la dimension symbolique de l'espace	Convergence entre les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et les critères de biens

	<i>« Les sources locales de denrées alimentaires que sont les jardins maraîchers... ainsi que les fermes de villes permettent aux personnes à revenus faibles de produire leurs propres fruits et légumes. Les nouveaux lieux de vie " favorables à la santé " développent ce type d'initiatives sur place pour combiner santé, bien-être et activités physiques douces. L'urbanisme peut aussi aider à préserver et à protéger des zones qui serviront à des projets collectifs et donneront la possibilité d'une production locale de denrées alimentaires. L'urbanisme favorise également la diversité des équipements commerciaux dans des petits centres de quartier, permettant de diminuer la dépendance individuelle vis-à-vis des hypermarchés situés en dehors des centres villes »</i>	public. (MP) des potagers et vergers collectifs induiraient une implication des résidents. -Economie plurielle : pépinière d'entreprises coopératives et durables. -La mobilité : diminution du trajet parcouru entre le domicile et l'acquisition de denrées alimentaires. (MP) par l'entremise de jardins collectifs permettrait de produire des denrées saines en favorisant : les contacts entre les individus, la santé par une gymnastique douce et une alimentation saine. Les activités liées aux jardins collectifs induiraient un bien-être mental et physique. -L'écologie urbaine : un bâti accueillant pour le végétal.	communs selon la charte Josaphat.
	La sécurité. <i>« Les techniques visant à tempérer la circulation de l'urbanisation pour réduire la vitesse et donner la priorité aux piétons et aux cyclistes sont des éléments clés pour la construction d'un environnement</i>	-La mobilité : hiérarchisation des utilisateurs par la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes. -L'espace public comme bien commun : favoriser la sécurité et la gestion partagée (MP) l'espace public	Convergence entre les objectifs d'un urbanisme favorable à la santé et les critères de biens communs selon la charte Josaphat.

	<i>sûr. Des études détaillées et le plan des zones résidentielles et commerciales permettent d'assurer une possibilité de surveillance naturelle des espaces publics ce qui réduit à la fois la peur et la fréquence réelle des délits »</i>	comme bien commun permettraient de responsabiliser tout un chacun sur la sécurité routière dans le quartier. Par le fait de penser aux infrastructures protégeant les usagers faibles et par le monitoring de l'état de ces infrastructures. (MP) rendant, par exemple, les espaces publics plus visibles aux alentours (moins de coins cachés) ou en sécurisant la mobilité douce par des espaces dédiés.	
	Qualité de l'air et esthétique du projet	Non observé cf. limites et biais	Sans objet
	Qualité de l'eau et des équipements sanitaires	Non observé cf. limites et biais	Sans objet
	Qualités des terres et ressources minérales	Non observé cf. limites et biais	Sans objet
	Stabilité du climat	Non observé cf. limites et biais	Sans objet